

## CHAMPIONNATS NATIONAUX 2023 - 2024

### DROITS D'ENGAGEMENT

FRAIS DE SEJOUR ET DE RESTAURATION proposés par l'organisation

La CNAS a arrêté les droits d'engagement, les frais de séjour et les frais de restauration pour les participants aux championnats nationaux 2023 - 2024 :

<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>		<b>2023-2024</b>
Sports individuels et collectifs (participants individuels)	Cross	<b>10,00 €</b>
	Autres sports	<b>14,00 €</b>

<b>FRAIS DE RESTAURATION</b>	<b>2023-2024</b>
Repas vendu à l'unité avec prestataire ou repas établissement week-end, jour férié et soirée	<b>9,50 € (*)</b>
Repas du midi établissement en jour de semaine	<b>8,00 € (*)</b>
Panier repas	<b>6,10 € (*)</b>

<b>FRAIS DE SEJOUR</b>	<b>2023-2024</b>
Championnats Nationaux <i>Forfait : 1 nuit + petit déjeuner</i>	<b>35,00 € (*)</b>

(\*) Tarif maximum

**ÉDQUER... TOUT UN SPORT !**